

LE FONCTIONNEMENT DU CSE

DURÉE :
2 JOURNÉES
(2X 7 HEURES, DE 9H À 17H)

Tarif :
Tarif individuel :
330 € (HT) / jour /
participant
Tarif groupe¹ :
nous consulter

Pour qui ?

- ➔ Tous les élus du CSE
- ➔ Nouveaux mandats

Objectifs pédagogiques :

- ➔ Maîtriser le rôle et le fonctionnement du CSE
- ➔ Identifier les moyens du CSE
- ➔ Connaître les attributions du CSE afin de les mettre en œuvre

Animateurs :

Alexandra LEKKAKOS
Mohend MAHOUCHE
Agnès BONNEL
Sandra BLAISE

¹groupe de 10 personnes (au-delà : nous consulter)

Programme :

1er jour : L'organisation et le fonctionnement du CSE

Thème 1 : Composition du CSE

- Présidence du CSE par l'employeur ou le représentant de l'employeur
- La délégation élue du personnel
- Le bureau du CSE (missions modalités de fonctionnement, attributions du secrétaire et du trésorier)
- Représentant syndical, délégué syndical, représentants de proximité

Thème 2 : Statut des membres du CSE

- Le mandat des membres du CSE
- Évènement pouvant affecter le mandat
- Remplacement des titulaires du CSE (absence provisoire/ définitive, choix du suppléant chargé de remplacer le titulaire)

Thème 3 : Crédit d'heures et liberté de déplacement

Thème 4 : Fonctionnement du CSE

- Le règlement intérieur du CSE (nécessité d'élaborer un règlement intérieur, son contenu son adoption...)
- Les commissions ; à quoi servent-elles ?
- Les moyens matériels du DES (local, matériel mis à disposition, comptes bancaires, l'information des salariés par le CSE...)
- Les budgets du CSE

Programme :

2eme jour : La négociation collective

Thème 1 : Les réunions du CSE

- Réunion du CSE avec l'employeur
- Possibilité de se réunir sans employeur
- Les réunions périodiques/ extraordinaires

Thème 2 : Convocations aux réunions, préparation de l'ordre du jour, votes aux cours des réunions et rédaction du procès-verbal

- Établissement de l'ordre du jour par le secrétaire et l'employeur conjointement
- Quid en cas de désaccord ?
- Rédaction et contenu de l'ordre du jour
- Déroulement des réunions
- Procès-verbal sous quels délais ?

Thème 3 : Les modalités d'information/ consultation du CSE

- Règles applicables et délais
- La BDES
- Caractère préalable et effet utile de l'information consultation
- Les informations consultations récurrentes/ ponctuelles
- Délibérations des votes

Thème 4 : Les attributions du CSE et moyen d'alerte du CSE

- Consultation sur les orientations stratégiques
- Consultation sur la situation économique et financière
- Consultation sur la politique sociale
- Le recours à l'expert-comptable (désignation, délais de désignation...)
- Le recours à l'expert libre
- Les droits d'alerte (économique/ social)

Thème 5 : La compétence du CSE en matière de santé sécurité et conditions de travail

- Rappel de la compétence du CSE en matière de santé sécurité et conditions de travail
- Droit à la formation